

5 mars 2024

Lever du soleil
29 janvier, 8h



Jeudi 15 février :
Petit déjeuner salé de nos écoliers à la MPT,
une expérience culinaire très appréciée



SECRETARIAT DE MAIRIE : 03 81 60 20 77 Mail : commune.audeux@orange.fr

Ouverture au public : mardi et vendredi - de 14h00 à 18h00

Site de la commune : www.audeux.eu



IntraMuros

L'application à télécharger sur votre
téléphone pour avoir en direct les
informations concernant votre commune

Vous pouvez en cas de nécessité contacter directement :

Mme Agnès Bourgeois (adjointe) au 06 87 71 56 51

Mme Estelle Grundisch (adjointe)

Elections partielles :

- ❖ Par un courrier daté du 2 février 2024, la préfecture a informé le conseil que les **élections partielles se tiendront les 17 et 24 mars, de 8 heures à 18 heures.**
- ❖ La commission de contrôle des listes électorales s'est réunie le 25 février.
- ❖ Pour qu'un candidat soit élu au premier tour, il doit, en plus de la majorité absolue, recevoir les voix d'au moins 25% des inscrits.
- ❖ Les personnes candidates pour cette élection ont pu s'inscrire au Bureau de la réglementation générale et des élections entre lundi 26 et jeudi 29 février 2024.
- ❖ Conformément à la législation, le 1er conseil municipal aura lieu au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le tour du scrutin à l'issue duquel le conseil a été élu au complet.
⇒ *Il aura pour objet principal de procéder à l'élection du maire et des adjoints.*

Ecole :

Suite à l'annonce de la fermeture d'une classe à la prochaine rentrée, une réunion des parents d'élèves et élus a eu lieu à la MPT le 5 février. Un rassemblement devant l'école de Noironte s'est tenu le 8 février et une pétition a recueilli plus de 600 signatures. L'objectif était l'obtention d'un moratoire d'1 an sur la fermeture de classe, afin d'éviter pour la rentrée de septembre une répartition des effectifs sur 4 classes dont 2 à triple niveau avec 25 élèves ou plus. Estelle Grundisch (Présidente du SIVOM) et Gaëlle Grall (Présidente de l'APE), ont par la suite été reçues par le DASEN qui a maintenu sa décision. Néanmoins, celle-ci pourra être révisée en juin en fonction des effectifs qui seront remontés par l'école. Un nouveau DASEN devant prendre son poste d'ici peu, un courrier partira en mai afin de solliciter une rencontre.

A suivre....

Bois :

Les coupes n'ont pas encore eu lieu en raison de l'humidité trop importante. Elles devraient pouvoir avoir lieu sous une quinzaine de jours.

Rentrée scolaire 2024: Inscriptions

Les inscriptions des futurs élèves (de maternelle ou autres classes) se font en **mairie de Chauenne** sur présentation du livret de famille, des vaccins et d'un justificatif de domicile **dès le mois de mars.**

⇒ NB : Ouverture de la mairie de Chauenne **les lundis et mercredis de 13h30 à 18h.**

Voirie :

- ❖ **Travaux sur la Grande Rue :** ne pourront commencer avant fin 2024 – début 2025.
- ❖ **Problèmes d'infiltration d'eaux pluviales** dans les égouts : le conseil n'a pas encore connaissance de la décision qui sera prise concernant les canalisations passant sous les champs. Pour rappel, il s'agit de réparer celles-ci ou de les dévier pour les faire passer sous la Grande Rue. Dans le second cas, un impact est à prévoir sur les travaux de la Grande rue.
- ❖ **Rue de la Mairie :** Des agents de GBM se sont déplacés pour acter la mise en place d'une expérimentation de sécurisation de l'arrêt de bus. L'idée est de passer le centre du village en zone 20 avec priorité aux piétons. Une chicane garantira l'impossibilité de doubler le bus lorsqu'il est à l'arrêt. Le dispositif sera mis en place avec du matériel provisoire avec pour objectif une installation définitive d'ici 1 ou 2 ans si le bilan de l'expérimentation est positif.
- ❖ **Rue des Tilleuls :** important entretien de la chaussée prévu et réalisé par GBM (sans aucun coût pour la commune). Ceci suppose cependant de bloquer la route durant les travaux. Le chantier est donc conditionné par l'acceptation par les riverains de cette contrainte.

Personnel communal :

Un des employés communaux sera absent à partir du mois d'avril. Il ne pourra assurer la saison de tonte, habituellement à sa charge. Il est en effet nécessaire d'effectuer entre 5 et 6 tontes annuelles sur les espaces de la commune.

Le prêt d'un tracteur et d'un broyeur par Recologne pourrait permettre au second employé de la commune de prendre le relais sur une partie des espaces concernés (secteurs à plat).

Le conseil valide le recours à une entreprise pour les espaces restants, qui doivent être réalisés à l'aide d'une débroussailluse, pour toute la durée de l'arrêt.

Le reste de la charge de travail de l'agent absent sera également pris en charge par son collègue, avec l'appui de GBM sur les travaux que la commune sous-traite pour leur compte.

Questions diverses :

- ❖ La commune envisage une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle pour les conséquences de la sécheresse sur les maisons durant l'été précédent.
⇒ *Les personnes concernées sont invitées à se signaler rapidement en mairie.*
- ❖ Comme prévu, la dissolution de l'association La Récré a été prononcée le 31 décembre 2024
- ❖ Nouvelle réussite pour le repas des seniors du 14 février, plus nombreux que l'année dernière, moment de partage et de convivialité très apprécié
- ❖ Le chasse aux œufs annuelle pour les enfants sera organisée par le comité des fêtes le dimanche 24 mars, avec report d'une semaine en cas de pluie.

A vos agendas !

Horaires Bibliothèque

Mardi :	de 16h15 à 18h30
Mercredi :	de 9h30 à 11h de 14h à 16h30
Vendredi :	de 16h15 à 18h15

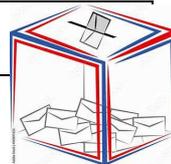
Dimanche 17 mars : De 8h00 à 18h00 1^{er} tour des élections municipales partielles

Dimanche 24 mars : De 8h00 à 18h00 : Second tour des élections municipales partielles

11h00 : Chasse aux œufs

Lundi 20 mai : 10h – 17h : tournoi de pétanque derrière l'école de Chauenne

Vendredi 31 mai : 19h00 : Fêtes des voisins (report au lendemain en cas de pluie)





Tarif : 1€ par enfant

Concours du plus bel œuf
lots à gagner

CHASSE aux œufs

Ouvert aux enfants de 2 à 12 ans

DIMANCHE 24 MARS 2024
À 11H00

Rendez-vous au lavoir d'Audeux

Afin de poursuivre le moment de convivialité, l'apéritif sera offert par le Comité des fêtes.

Les villageois sont invités à confectionner des gourmandises salées ou sucrées à partager.

En cas de mauvais temps
report au 30/03/2024
(consulter l'application intra-muros)

COUPON RÉPONSE :
NOM Prénom : _____ Age: _____
NOM Prénom : _____ Age: _____
NOM Prénom : _____ Age: _____

Nombre d'enfants participant à la chasse aux œufs : _____
Nombre d'enfants participant au concours du plus bel œuf : _____

Coupon à remettre à **Noëlle SARRAZIN** ou **Goby MOLLER** avant le 20 mars 2024
(28 rue des Vignes - AUDEUX / 07.82.07.53.58)



Infos associations et comité des fêtes

Concours de pétanque

ouvert à tous !

Lundi 20 mai 2024

Derrière l'école de Chauenne
Organisé par l'APE


Les trois villages
Association des parents d'élèves d'Audeux, Noironne, Chauenne

Buvette et restauration sur place

inscriptions et modalités



Annulé en cas de mauvais temps

